

Concession du Port de Plaisance « Port SUD »			
Tarification de la location d'un emplacement d'amarrage pour <b>Un bateau à usage professionnel</b> <b>ERP, activités liées au tourisme et activités liées au lieu</b>			
€ TTC - TVA 20% incluse			
SERVICES			
	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
Formule complète Douches + sanitaires + Déchets ; Eau et électricité non compris	44,07 € / pers		314,80 € / pers
Taxe ordures ménagère	16,79 € / pers		136,41 € / pers
Sanitaire et douches #	27,28 € / pers		178,39 € / pers
# Ce tarif est obligatoire sauf présentation d'un justificatif en cours de validité attestant du traitement des eaux usées avant rejet dans le Canal			
REDEVANCE			
Tarifs selon taille du bateau	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
Inférieur à 6 m	150,55 €		1 481,77 €
De 6,01 à 7,99 m	205,08 €		2 036,54 €
De 8,00 à 9,99 m	241,83 €		2 421,81 €
De 10,00 à 11,99 m	286,87 €		2 873,44 €
De 12,00 à 13,99 m	340,21 €		3 393,85 €
De 14,00 à 15,99 m	390,01 €		3 905,95 €
De 16,00 à 17,99 m	425,56 €		4 244,98 €
De 18,00 à 19,99 m	472,98 €		4 244,98 €
De 20,00 à 24,99 m	519,05 €		4 244,98 €
De 25,00 à 29,99 m	565,10 €		4 678,85 €
De 30,00 à 34,99 m	611,17 €		4 678,85 €
Supérieur à 35m	657,23 €		4 678,85 €

L'achat de fluides (eau et électricité) se fait par prépaiement selon tarifs en vigueur

Concession du Port de Plaisance « Port SUD »

Tarification de la location d'un emplacement d'amarrage pour  
**Un bateau en escale**

€ TTC - TVA 20% incluse

**SERVICES**

	JOUR	SEMAINE	MOIS
Formule complète* (Douches + sanitaires + Déchets)	5,56 €/pers Eau et électricité inclus	11,12 €/pers Eau et électricité non compris <sup>1</sup>	44,07 € / pers Eau et électricité non compris <sup>1</sup>
Taxe ordures ménagère*			16,79 € / pers
Sanitaire et douches * et #	2,41 € / pers		27,28 € / pers
Taxe de séjour **	0.29€ / pers	2.03 € / pers	8.70 € / pers

\* Ces services sont obligatoires pour toute personne de plus de 10 ans  
(Exonération sous présentation d'une carte d'identité).

\*\* La taxe de séjour est applicable pour toute personne majeure (+18 ans)

# Ce tarif est obligatoire sauf présentation d'un justificatif en cours de validité attestant du traitement des eaux usées avant rejet dans le Canal

<sup>1</sup> L'achat de fluides (eau et électricité) se fait par prépaiement selon tarifs en vigueur

**REDEVANCE**

Tarifs selon taille du bateau	JOUR	SEMAINE	MOIS
Inférieur à 6 m	8,57 €	35,58 €	86,53 €
De 6,01 à 7,99 m	13,45 €	47,42 €	120,91 €
De 8,00 à 9,99 m	15,90 €	56,90 €	142,24 €
De 10,00 à 11,99 m	18,34 €	67,57 €	167,15 €
De 12,00 à 13,99 m	20,78 €	80,61 €	197,97 €
De 14,00 à 15,99 m	24,46 €	91,27 €	228,78 €
De 16,00 à 17,99 m	26,91 €	97,21 €	246,57 €
De 18,00 à 19,99 m	29,97 €	107,48 €	273,25 €
De 20,00 à 24,99 m	33,02 €	117,76 €	299,91 €
De 25,00 à 29,99 m	36,08 €	128,02 €	326,58 €
De 30,00 à 34,99 m	39,14 €	138,30 €	353,26 €
Supérieur à 35m	42,18 €	148,56 €	379,92 €

Concession du Port de Plaisance « Port SUD »

Tarification de la location d'un emplacement d'amarrage pour  
**Un bateau en hivernage du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

€ TTC - TVA 20% incluse

Taille de bateau	€ TTC
Inférieur à 6 m	594,18 €
De 6,01 à 7,99 m	794,23 €
De 8,00 à 9,99 m	970,57 €
De 10,00 à 11,99 m	1 154,30 €
De 12,00 à 13,99 m	1 360,26 €
De 14,00 à 15,99 m	1 566,22 €
De 16,00 à 17,99 m	1 702,55 €
De 18,00 à 19,99 m	1 887,28 €
De 20,00 à 24,99 m	2 072,01 €
De 25,00 à 29,99 m	2 256,74 €
De 30,00 à 34,99 m	2 441,47 €
Supérieur à 35m	2 626,19 €

**Les hivernages sont à payer en une fois au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du contrat.**

**Les hivernages sont non habités.**

**L'achat des fluides se fait par prépaiement selon les tarifs en vigueur.**

Concession du Port de Plaisance « Port SUD »		
Tarification de la location d'un emplacement d'amarrage pour <b>Un bateau à usage locatif (bail longue durée ou courte durée)</b> € TTC - TVA 20% incluse		
SERVICES		
	MOIS	ANNEE
Formule complète* (Douches + sanitaires + Déchets) Eau et électricité non compris	44,07 € / pers	
Taxe ordures ménagère*	16,79 € / pers	
Sanitaire et douches * et #	27,28 € / pers	
* Ces services sont obligatoires pour toute personne de plus de 10 ans (Exonération sous présentation d'une carte d'identité).		
# Ce tarif est obligatoire sauf présentation d'un justificatif en cours de validité attestant du traitement des eaux usées avant rejet dans le Canal		
REDEVANCE		
Tarifs selon taille du bateau	MOIS	ANNEE
Inférieur à 6 m	86,53 €	
De 6,01 à 7,99 m	120,91 €	
De 8,00 à 9,99 m	142,24 €	
De 10,00 à 11,99 m	167,15 €	
De 12,00 à 13,99 m	197,97 €	
De 14,00 à 15,99 m	228,78 €	
De 16,00 à 17,99 m	246,57 €	
De 18,00 à 19,99 m	273,25 €	
De 20,00 à 24,99 m	299,91 €	
De 25,00 à 29,99 m	326,58 €	
De 30,00 à 34,99 m	353,26 €	
Supérieur à 35m	379,92 €	

L'achat de fluides (eau et électricité) se fait par prépaiement selon tarifs en vigueur

Concession du Port de Plaisance « Port SUD »

Tarification de la location d'un emplacement d'amarrage pour  
**Un bateau à usage de résidence secondaire (plaisance)**

€ TTC - TVA 20% incluse

**SERVICES**

	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
Formule complète* Douches + sanitaires + Déchets ; Eau et électricité non compris	44,07 € / pers		
Taxe ordures ménagère*	16,79 € / pers		
Sanitaire et douches * et #	27,28 € / pers		

\* Ces services sont obligatoires pour toute personne de plus de 10 ans  
(Exonération sous présentation d'une carte d'identité).

# Ce tarif est obligatoire sauf présentation d'un justificatif en cours de validité attestant du traitement des eaux usées avant rejet dans le Canal

**REDEVANCE**

Tarifs selon taille du bateau	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
Inférieur à 6 m	86,53 €		
De 6,01 à 7,99 m	120,91 €		
De 8,00 à 9,99 m	142,24 €		
De 10,00 à 11,99 m	167,15 €		
De 12,00 à 13,99 m	197,97 €		
De 14,00 à 15,99 m	228,78 €		
De 16,00 à 17,99 m	246,57 €		
De 18,00 à 19,99 m	273,25 €		
De 20,00 à 24,99 m	299,91 €		
De 25,00 à 29,99 m	326,58 €		
De 30,00 à 34,99 m	353,26 €		
Supérieur à 35m	379,92 €		

L'achat de fluides (eau et électricité) se fait par prépaiement selon tarifs en vigueur

Concession du Port de Plaisance « Port SUD »			
Tarification de la location d'un emplacement d'amarrage pour <b>Un bateau à usage de résidence principale</b> € TTC - TVA 20% incluse			
SERVICES			
	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
Formule complète* Douches + Sanitaires + Déchets ; Eau et électricité non compris	44,07 € / pers		314,80 € / pers
Taxe ordures ménagère*	16,79 € / pers		136,41 € / pers
Sanitaire et douches * et #	27,28 € / pers		178,39 € / pers
* Ces services sont obligatoires pour toute personne de plus de 10 ans (Exonération sous présentation d'une carte d'identité).			
# Ce tarif est obligatoire sauf présentation d'un justificatif en cours de validité attestant du traitement des eaux usées avant rejet dans le Canal			
REDEVANCE			
Tarifs selon taille du bateau	MOIS	SEMESTRE	ANNEE
Inférieur à 6 m			739,71 €
De 6,01 à 7,99 m			1 072,25 €
De 8,00 à 9,99 m			1 334,77 €
De 10,00 à 11,99 m			1 584,91 €
De 12,00 à 13,99 m			1 870,60 €
De 14,00 à 15,99 m			2 152,73 €
De 16,00 à 24,99 m			2 341,21 €
Supérieur à 25m			2 577,10 €

L'achat de fluides (eau et électricité) se fait par prépaiement selon tarifs en vigueur.

## Concession du Port de Plaisance « Port SUD »

Tarifification des services année 2026  
€ TTC - TVA 20% incluse

<b>Eau</b>	<b>Facturée à la consommation réelle selon tarifs en vigueur **</b>
<b>Électricité</b>	<b>Facturée à la consommation réelle selon tarifs en vigueur **</b>
<b>Dépotage Eaux Grises / Eaux Noires / Eaux de cale</b>	<b>7,20 €</b>
<b>Mise à l'eau / Opération</b>	<b>16 €</b>
<b>Appel non urgent astreinte</b>	<b>30 €</b>
<b>Intervention d'urgence</b>	<b>30 €/h/agent</b>
<b>Intervention service portuaire</b>	<b>30 €/h/agent</b>
<b>Acheminement à l'aide du bateau de service</b>	<b>60€/h</b>
<b>Badge (bornes, accès et colonnes enterrées) ***</b>	<b>15 €/unité</b>
<b>Kit antipollution (barrage hydrocarbures, buvards hydrophobes, etc)</b>	<b>Selon facture</b>
<b>** Les tarifs en vigueur peuvent faire l'objet d'une révision trimestrielle moyennant affichage en capitainerie au moins 1 semaine avant leur date d'application</b>	
<b>*** Réservé uniquement à l'usage des bateliers</b>	

L'achat de fluides (eau et électricité) se fait par prépaiement.